

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 4 février 2025

Publication de l'observatoire mensuel du déploiement des réseaux mobiles

Au 1^{er} février 2024, près de 49 900 sites 5G et plus de 69 500 sites 4G autorisés par l'ANFR en France

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1^{er} février, on compte **69 787 sites de réseaux mobiles autorisés en France, toutes générations confondues.**

1. Déploiement de la 5G

49 892 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR, dont 809 sites en Outre-Mer.

41 750 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels¹ par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G sont autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 12 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de janvier, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 0,9 %.

Selon les déclarations des opérateurs, 83,7 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, quatre bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 32 084 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile, Orange, Telco OI) soit 2 054 de plus qu'en janvier, dont 24 065 sont déclarés techniquement opérationnels, soit 3 010 de plus que le mois précédent ;
- 30 sites 5G sont autorisés dans la bande 1800 MHz (Outremer Telecom / Guyane) dont 30 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 22 896 sites 5G sont autorisés dans la bande 2100 MHz (Bouygues Télécom, Orange, SFR, Outremer Télécom) dont 17 571 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 33 836 sites 5G sont autorisés dans la bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange, SFR, Outremer Telecom, SRR, Telco OI) dont 27 379 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

2. Déploiement de la 4G

Au 1^{er} février, 69 502 sites 4G sont autorisés en France par l'ANFR.

En métropole, 65 960 sites 4G sont autorisés, dont 61 357 sont en service.

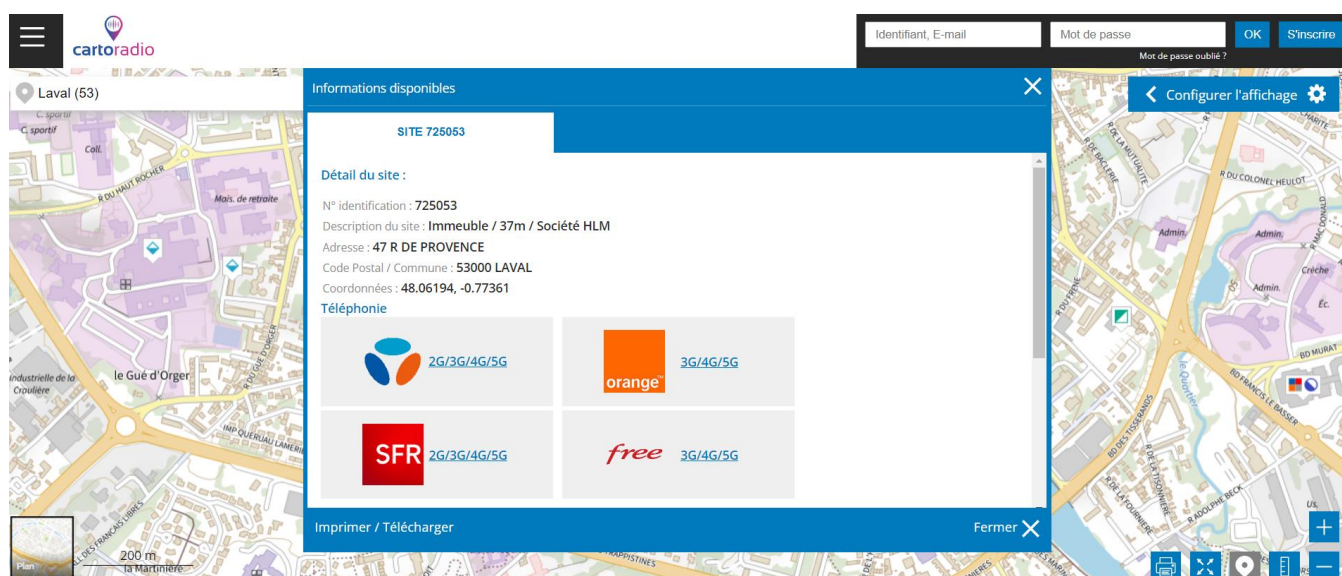
Les autorisations de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de janvier : elles se sont accrues de 0,3%. Les mises en service de sites 4G ont, quant à elles, augmenté de 0,2 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Bouygues Télécom (29 261 sites, + 161 en janvier 2025) ;
- Free Mobile (28 590 sites, + 339 sur la même période) ;
- Orange (31 592 sites, + 84 sur la même période) ;
- SFR (28 686 sites, + 90 sur la même période).

Outre-Mer, 3 542 sites sont autorisés pour la 4G, dont 3 400 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, **le site Cartoradio.fr** permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :



www.cartoradio.fr

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur data.anfr.fr et data.gouv.fr

1 Précision sur les sites 5G :

- Sites autorisés : sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- Sites techniquement opérationnels : sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Sites commercialement ouverts : sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

En savoir plus :

- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour la métropole](#)
- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour l'Outre-mer](#)
- [Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés](#)
- Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G : <http://5G.anfr.fr>
- [Le tutoriel Cartoradio](#)

Contact presse ANFR :

presse@anfr.fr
07 86 20 11 33